

26 janvier 2012



COMMUNIQUE DE PRESSE

L'AF2I PUBLIE CE JOUR SON GUIDE DE LA GESTION ALTERNATIVE

Paris, le 26 janvier 2012

L'Af2i publie ce jour un « **Guide des investissements en gestion alternative et due diligences opérationnelles** ». Il a été réalisé par un groupe de travail animé par Vincent RIBUOT et Francis WEBER, vice-présidents de l'Association, et constitué en partenariat avec HDF FINANCE et REINHOLD & PARTNERS. Ce guide à vocation pédagogique vise à permettre aux investisseurs institutionnels de **mieux appréhender les particularités des fonds de gestion alternative, leurs stratégies** ainsi que **les différents acteurs et types de véhicules** rencontrés en tenant compte des contraintes réglementaires qui s'appliquent aux investisseurs français.

Une des grandes originalités du Guide, qui le distingue ainsi des autres ouvrages sur la gestion alternative, est de décrire de manière approfondie les différentes phases et les particularismes des « due diligences », ces enquêtes quantitatives, qualitatives, sur pièces et sur place, qui constituent un préalable incontournable pour un investisseur ou sélectionneur de fonds de gestion alternative, non seulement avant de souscrire la première fois mais également pendant toute la durée de l'investissement.

La gestion dite alternative a démontré sur le moyen/long terme sa capacité à apporter un couple rendement/risque supérieur à celui de la gestion classique. Elle n'est néanmoins pas une « classe d'actifs », car elle recouvre un ensemble très hétérogène de stratégies, en termes de techniques de gestion, de rendement, de risques et de liquidité. Il s'agit plutôt d'un ensemble de modes de gestion permettant d'investir dans les classes d'actifs traditionnelles mais avec plus d'outils que la gestion traditionnelle ne peut en procurer.

Rappelons également que le mot «hedge» en anglais signifie essentiellement **«couverture»** et absolument pas «spéculatif» comme le terme est très fréquemment mais incorrectement traduit dans les milieux politiques et dans la presse.

Enfin, il est utile de souligner le **rôle positif de la gestion alternative** dans le fonctionnement des marchés financiers en tant que correcteurs d'inefficiencies et révélateurs du « juste prix » des actifs. En effet, c'est dans l'univers des hedge funds que se pratiquent aujourd'hui les **formes les plus professionnelles de l'analyse financière** qui est, elle, en revanche, totalement absente du monde de la gestion indicielle.

Le Guide est en vente sur le site Internet de l'Af2i www.af2i.org. Prix de vente TTC : 100 €

ASSOCIATION FRANÇAISE DES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS (AF2I)

L'Association française des investisseurs institutionnels a été créée en septembre 2002 avec la vocation de fédérer tous les acteurs économiques concernés par les procédures et techniques de gestion institutionnelle quelle que soit leur famille d'appartenance (retraite, prévoyance, mutuelle de santé, assurance, association, fondation, institution spéciale, entreprise...).

Elle le fait notamment à travers ses réalisations : centre de réflexion et de proposition, information et assistance, représentation des intérêts. Elle compte 73 membres et regroupe près de 1400 milliards d'euros d'actifs gérés.

Contact : Jean EYRAUD, président - tél. : 01 42 96 25 36 -E-mail : jean.eyraud@af2i.org

HDF FINANCE

HDF Finance est une société de gestion indépendante, spécialisée en multi-gestion alternative et classique. Créée en 1986, la société est un des leaders de ce type de gestion en France. Elle gère environ 1 milliard €, au travers de fonds domiciliés en France et au Luxembourg. Son offre comporte également la gestion de fonds dédiés et de mandats. Sa clientèle est constituée d'investisseurs institutionnels, de particuliers et d'entreprises. HDF Finance dispose de 40 collaborateurs dont une équipe de gestion composée de 12 personnes. Son processus de gestion, ancré dans la macroéconomie, repose sur l'analyse approfondie des stratégies de gestion, des gérants experts au niveau international et sur un contrôle continu des risques financiers, opérationnels et de gouvernance. Le respect de ses engagements en termes de liquidité et l'absence de compromis dans la sélection des gérants sont des marques fortes de la gestion pratiquée par HDF.

Contact : Christian BARTHOLIN, membre du comté exécutif et Secrétaire Général –tél : 01 44 17 12 34 E mail : cbartholin@hdf-finance.fr

REINHOLD & PARTNERS

Depuis 2008, la société Reinhold & Partners accompagne gérants et investisseurs dans la création de sociétés de gestion et de fonds d'investissements, en France ou à l'étranger, en alliant expérience, compétences techniques et réglementaires et savoir-faire terrain. Nous réalisons des due diligences opérationnelles pour des investisseurs, qu'ils soient institutionnels, plateformes d'incubation ou gérants.

Notre approche pluridisciplinaire permet à l'investisseur de sécuriser son investissement et sa relation avec le gérant. Prenant acte de l'importance de la gouvernance des OPCVM, nous intervenons en tant qu'administrateurs indépendants d'un petit nombre de SICAV ou en fournissant un service d'audit, d'accompagnement et de certification du fonctionnement des « board ». Reinhold & Partners compte des clients parmi les banques, sociétés de gestion, investisseurs dans les principales juridictions.

Contact : Bertrand GIBEAU, Associé & Directeur du Développement tél. 01 56 21 06 93 : E-mail bgibeau@reinholdpartners.com